



**DÉLIBÉRATION
DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
de la Commune de BÂGÉ-DOMMARTIN**

Département de l'AIN – Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE – Canton de REPLONGES

Référence : C.C.A.S. 03-2025

Sur convocation en date du quatre mars deux mille vingt-cinq, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Bâgé-Dommartin, s'est réuni en session ordinaire le dix-huit mars deux mille vingt-cinq, à la Mairie de Bâgé-la-Ville, sous la présidence de Monsieur Christian BERNIGAUD, Président.

Présents : Monsieur Christian BERNIGAUD, Président
Madame Isabelle MERONI, Vice-Présidente
Mesdames Marie-Dominique BUIRET, Mireille CHARDIGNY, Monique LAFAY, Laurence MICHAUD et Marie-Rose RUDE.
Messieurs Daniel BUFFY, Michel MERCIER, Yannick JANNIN, Jean-Claude ROZIER et Philippe PAIN (à partir de 18H20)

Absent : Mesdames Marie-Noële ADOH, Jenny COELHO, Monsieur Philippe PAIN (jusqu'à 18H20)

Procuration : Monsieur Jean-Claude RUDE donne pouvoir à Madame Isabelle MERONI

Madame Marie-Dominique BUIRET est nommée secrétaire de séance.

Nombre de membres : 15

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 12

Objet : Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 18 février 2025

Monsieur le Président du Centre Communal d'Action Sociale, a transmis le compte-rendu du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 18 février 2025, qui a été adressé aux membres le 4 mars 2025 par courrier ou par mail.

Monsieur le Président invite les membres du Conseil d'Administration à formuler leurs observations :
Il est approuvé à la majorité.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale après avoir délibéré à la
MAJORITE.

ADOpte le compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale du 18 février 2025.

Fait et délibéré en Mairie,
Le 18 mars 2025

Le Président
Christian BERNIGAUD

La secrétaire de séance
Marie-Dominique BUIRET



Accusé de réception en préfecture
001-200077238-20250318-2025-03-DE
Date de télétransmission : 25/03/2025
Date de réception préfecture : 25/03/2025